



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LIMINAIRE CSE SAINT PIERRE & MIQUELON- 26 MARS 2024



Parlons franchement !

Car la franchise, la transparence, ce sont vos mots voyez-vous, c'est justement notre sujet. Ce qui manque, en fait, cruellement, dans notre station.

Chez nous, on se questionne sur les pratiques de recrutement plus que douteuses. Parfois même altérées. Vos arrangements favorisent les proches au détriment de l'équité et de la transparence.

L'entre-soi, le favoritisme dont vous faites preuve, créé un climat de méfiance parmi nos équipes. Le mécontentement des salariés ne doit pas être ignoré. Nous, élus, relayons cette parole et cette colère. Ne nous ignorez pas non plus.

Nous nous interrogeons de ce fait sur les événements, tels que le choix opaque des collaboratrices sur les formations financées intégralement par le dispositif AKTO. Sur quels critères la direction les a-t-elle sélectionnées ? À notre connaissance, aucune communication n'a été faite au sein de l'entreprise ou auprès des autres salariés pour savoir s'ils étaient intéressés. Pourquoi ? Nous ne contestons pas les individus qui ont fait l'effort et le sacrifice de partir se former en métropole, mais plutôt la décision de la direction dans ce cas précis !

Plus récemment, nous avons eu le cas d'un partage inapproprié d'informations, dans le cadre professionnel entre directeur et IRP. Rompre la confidentialité c'est rompre la confiance. Cela peut être aussi une faute professionnelle.

Nous avons appris, officiellement nous, que la direction avait laissé filer plus de cinq ETP lors de l'exercice 2023. Cependant, en CSE le CO-DIR confirme ces chiffres tout en qualifiant les documents envoyés depuis Paris de faux. Les RH parisiens seront ravis d'apprendre qu'ils sont soit menteurs soit nuls. Qui dit vrai ?

Comme vous le voyez, nous sommes confrontés à des situations où l'intégrité et la légitimité de notre hiérarchie sont plus que douteuses. Et, à terme, c'est l'image de notre station, dans son intégralité, qui en sera éclaboussée.

La CFDT se doit de réaffirmer son engagement en faveur d'une gouvernance éthique et transparente. Qu'en est-il à ce jour de la fameuse clause de mobilité du Pôle ? Ainsi, nous demandons de manière urgente, un changement à la tête de la direction régionale de notre station.

Se payer la nôtre de tête, c'est fini.



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

MARS 2024

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

/cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR